

le proposeur du bill initial et pour l'homme qui tente aujourd'hui de nous ramener à ce bill initial. Je remarque que le comité n'a pas laissé beaucoup de choses intactes dans le bill initial, sauf le numéro.

J'espère que la Chambre n'adoptera pas cette proposition, mais qu'elle s'arrêtera à un fait significatif et unique au Canada et continuera de célébrer un événement qui s'est passé en 1867 avec plus d'espoir, de confiance et d'unité que jamais encore. C'est-à-dire, la création d'un dominion fier, libre et indépendant, et qui, nous l'espérons, demeurera uni et fort. N'ayons pas peur du terme «Dominion», qui marque notre indépendance, rappelle notre naissance et nous offre à tous, à tous les députés et à tous les Canadiens l'occasion de collaborer dans un pays libre et indépendant, créé par ceux qui ont siégé ici avant nous.

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Merci, monsieur l'Orateur. Je voudrais me joindre un instant à la discussion sur le bill C-29 et dire au député de Hamilton-Wentworth (M. Gibson) qui a proposé cet amendement, combien j'apprécie le souci qu'il témoigne ainsi que la sincérité de ses efforts pour faire comprendre aux Canadiens le sens de la célébration de notre fête. Le bill original mérite un traitement et une appréciation identiques car il exprime une inquiétude et tant que l'on s'inquiétera, le bien-être des Canadiens sera protégé.

En toute justice, je dois me joindre à mes collègues, le député de Hillsborough (M. Macquarrie) et le député d'Esquimalt-Saanich (M. Anderson) et dire au député, ainsi qu'à vous, monsieur l'Orateur, que j'estime plutôt inutile d'être ici cet après-midi à discuter du nom de la fête de mon pays. Je partage les vues et les craintes de certains députés qui ont pris la parole cet après-midi, de même que les vues et les craintes exprimées par certains de mes électeurs au sujet du changement de nom.

Ces dernières semaines, j'ai étudié le sens du mot «dominion». N'étant pas un historien très averti, j'ai consulté le petit dictionnaire Oxford et, avec votre permission, monsieur l'Orateur, j'aimerais lire la définition qu'il en donne:

dominion, lordship, sovereignty, control; domains of feudal lord, territory of sovereign or government; Dominion of Canada, name given to Canadian colonies united 1867; Dominion of New Zealand, title given 1907; Dominion of Ceylon, 1948.

En termes juridiques, cela signifie le droit de possession. D'après le droit, le possesseur possède ce qui est en sa possession. Mais ce

pays est le nôtre, le mien, et personne n'a besoin de me rappeler, le 1^{er} juillet, que mon pays, celui dont je célèbre la fondation s'appelle le Canada. Il n'est pas besoin de me rappeler par les amendements à l'étude, que le 1^{er} juillet, nous célébrons l'anniversaire de la confédération de toutes ses provinces, et nous devrions me semble-t-il, reconnaître le danger de toucher à l'intégrité de ces choses qui ont un sens pour la plupart d'entre nous.

Le député de Hillsborough a raison de dire que le Canada n'est pas quelqu'une de ses parties mais le dominion du Canada représente plus que la somme de toutes ces parties. Ils se manifeste cette semaine, alors que, à tort ou à raison, il se demande si nous aurons un pays dans une semaine.

Une voix: Il n'y a pas d'yeux secs à la Chambre.

M. Forrestall: Toutefois, ce n'est pas dans l'optique des événements qui se produisent dans l'une des provinces que je veux, cet après-midi, prononcer mes remarques, quoique, monsieur l'Orateur, ils montrent la nécessité de conserver l'identité de notre pays. Il me paraît important de ne pas renier les quelques symboles tangibles qui ont résisté aux pressions d'un siècle.

C'est à regret que je dois signaler à mon honorable ami que son bill me paraît redondant. Il me paraît exprimer le désir, frustré, d'accomplir quelque chose de valable. Il aurait pu concentrer ses efforts sur un sujet plus fécond en matière d'unité nationale qu'un symbole qui représente l'essence même du droit que j'ai de posséder ce qui m'appartient. Je voudrais avoir à la main mes notes pour pouvoir dire au député d'où provient le mot *dominion*.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, j'ai été très impressionné par le discours du député de Hillsborough (M. Macquarrie). En l'entendant, je me rappelais les jours chauds de juin, l'époque des examens à l'école, où je rêvais des choses qui auraient pu et auraient dû être et m'émerveillais de la grandeur de tout cela. Cependant, monsieur l'Orateur, l'évolution du Canada ne s'est pas faite aussi simplement que cela. J'ai été touché par les pages d'histoire qu'on nous a rappelées, nous devons continuer de progresser. Privés des avantages douteux d'une révolution qui aurait pu se produire au Canada, nous n'avons pas de fête de la Bastille ni de fête de l'Indépendance. Nous ne nous sommes pas engagés dans une telle voie.